

SIFFA

Editer / Demander une attestation




Attention, cette action n'est possible qu'avec un accès Administrateur

Etape 1 – Gestion des Structures / Ma Structure / Actions / Affiliation-Réaffiliation

ETAT	Description de la structure (505225)		
NPAI 0 Licence M. 3 Licence F. 2 Acteur : 15	Número : 03E Type : Club Téléphone : Solde du compte : 400,060	Nom : Ligue : 40 LIGUE D'ATHLETISME D'Auvergne RHONE ALPES Département : 03 Télécopie : Débit : 375,380	Sigle : Nous contacter Site web Crédit : 775,440

ACTIONS	EFFECTIFS	HISTORIQUES	AUTRES	<-- NOUVEAU MENU
Coordonnées	Affiliation / Réaffiliation Assurance Responsabilité Civile : RC-FFA souscrite auprès de l'assureur de la FFA Pour la saison : 2018-2019 E-Mail du Club : E-Mail du correspondant : Nombre de salariés rémunérés par le Club : 0 Nombre de salariés, équivalent temps plein : 0 Numéro de la police d'assurance : Montant mini des cotisations : 10 € Montant maxi des cotisations : 80 € Budget annuel (dernier exercice clos) : 0 € Le club est-il affilié à d'autres fédérations : <input type="checkbox"/> UFOLEP <input type="checkbox"/> FSGT <input type="checkbox"/> FSCF <input type="checkbox"/> HANDISPORT <input type="checkbox"/> SPORT ADAPTE <input type="checkbox"/> Autre Commentaire de la ligue lié à la première affiliation : Assurance Responsabilité Civile obligatoire : Une assurance Responsabilité Civile est obligatoire et vise « des garanties » d'assurance couvrant la responsabilité civile de votre Club, de vos dirigeants et de toute personne prêtant son concours à l'organisation de manifestations. Le club est-il affilié à l'assurance Responsabilité Civile proposée par la FFA. Comment renseigner le Nombre de salariés rémunérés par le Club : Il s'agit du Nombre de salariés rémunérés par le Club au moment de la période de la plus forte activité (nombre de bulletins de salaires), si vous n'avez pas de salariés rémunérés dans votre Club vous devez mettre la valeur 0 (Zéro). Comment renseigner le Nombre de salariés équivalent temps plein : Par exemple un organisme qui emploie 2 salariés à temps plein, 1 salarié à mi-temps et 1 salarié à quart-temps emploie en réalité 2 + 0,50 + 0,25 = 2,75 salariés équivalent temps plein, si vous n'avez pas de salariés rémunérés dans votre Club vous devez mettre la valeur 0 (Zéro). Attestation d'affiliation Fermer Demande d'attestation assurance pour une compétition Demande d'attestation Responsabilité Civile Demande d'attestation assurance pour un local Demande d'attestation assurance pour des véhicules suivés			
Adresses/Lieu de pratique/Stades				
Attachements fichiers				
Info. Label				
Info. Complémentaires				
Questionnaire des pratiques				
Outils de communication				
Affiliation / Réaffiliation				
Statuts juridiques				
Informations Banque				
Crédits d'opérations				
Autorisations				
Tarif répartition				
Structures fonctionnelles				
Affectations postes				
Récompenses attribuées				



Demande d'attestation d'assurance pour une compétition

Nom de la compétition :
Lieu de la compétition :
Date de début : 1 1 2024
Date de fin : 1 1 2024
Vous souhaitez souscrire à l'IA complémentaire? Oui Non

L'attestation est établie spécifiquement pour la compétition désignée ci dessus.

Le coût de l'IA complémentaire est de 13 centimes par participants avec un minimum de 32 euros

[Envoyer](#) [Annuler](#)